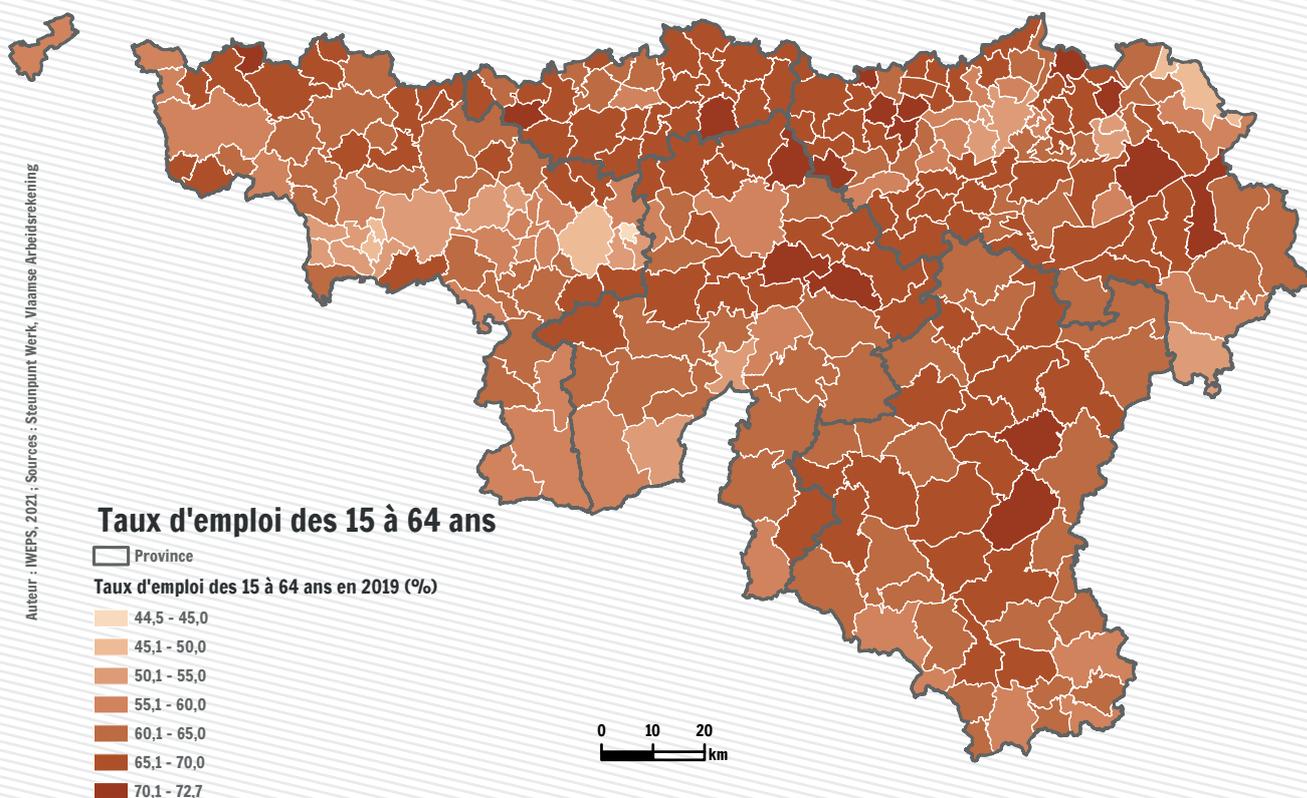


# Taux d'emploi administratif des 15 à 64 ans

## 59,9%

Selon les données administratives, 59,9 % des Wallons en âge de travailler (15 à 64 ans) ont un emploi en 2019



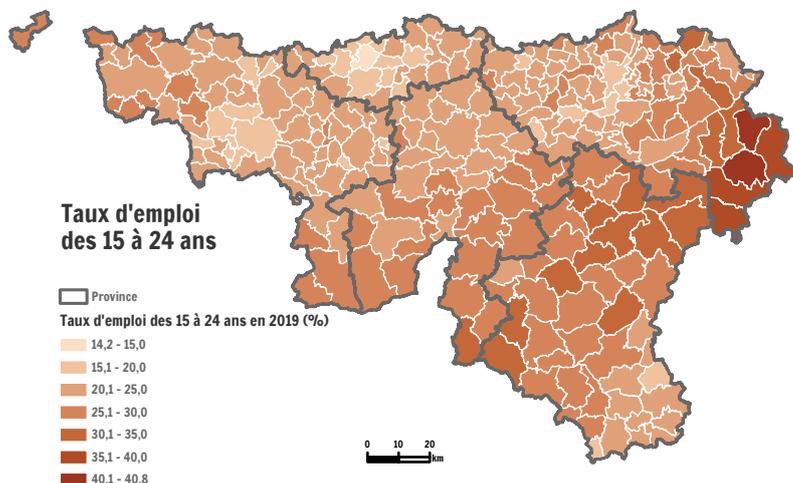
Ce taux observé pour l'ensemble de la Wallonie cache une grande disparité parmi les communes, où il varie de 44,5 % à 72,7 %.

Sept communes ont un taux d'emploi supérieur à 71 % : Mont-de-l'Enclus, Dalhem, Thimister-Clermont, Hamois, Verlaine, Assesse et Donceel. Les taux d'emploi sont élevés dans la zone formée par le Brabant wallon, le nord de la province de Namur et l'ouest de la province de Liège, dans les communes au sud de Namur et autour de Tournai, surtout le long de la frontière linguistique, et à l'est de Libramont.

Par contre, le long du sillon industriel wallon se situent les communes dont les taux d'emploi sont les plus bas, particulièrement à et autour de Charleroi, Mons, Liège et Verviers. Les taux d'emploi sont pour la plupart faibles dans les communes frontalières avec la France.

Suite à un changement méthodologique qui entraîne une diminution du nombre de travailleurs frontaliers, les taux d'emploi sont significativement plus faibles qu'en 2018 dans certaines communes frontalières du Luxembourg et de la Communauté germanophone ; il baisse de plus de 10 points à Burg-Reuland et à Raeren.

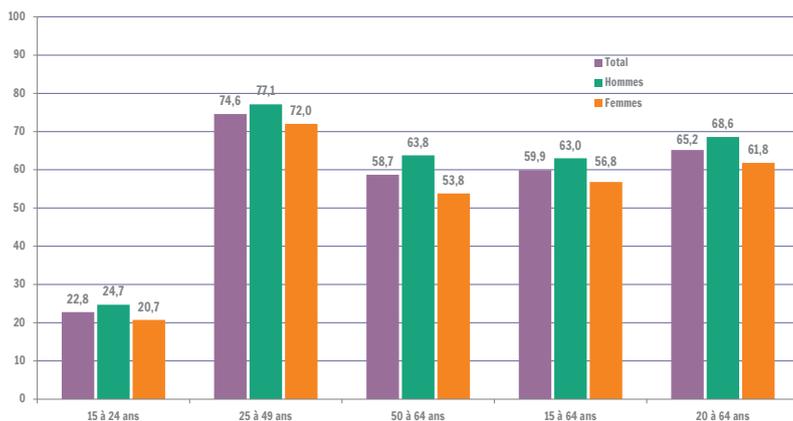
# Taux d'emploi administratif des 15 à 64 ans



La répartition géographique du taux d'emploi des jeunes est différente de celle du taux d'emploi total. Dans le canton de Saint-Vith, des taux d'emploi élevés s'observent à la fois pour l'ensemble de la population en âge de travailler et pour les jeunes. Par contre, les communes du Brabant wallon affichent les taux d'emploi des jeunes les plus faibles alors que les taux d'emploi totaux y sont relativement élevés ; cela peut s'expliquer par une forte participation à l'enseignement supérieur non couplée à un job étudiant, ces étudiants étant alors classés parmi les inactifs.

Sources : Steunpunt Werk - Vlaamse Arbeidsrekening, moyenne annuelle 2019

## Taux d'emploi wallon par catégorie



Le taux d'emploi des jeunes, à 22,8 %, est 37 points de pourcentage en-dessous du taux d'emploi global (15 à 64 ans).

A noter que la faiblesse du taux d'emploi des jeunes peut aussi être interprétée de manière positive comme l'indice d'une possibilité pour ceux-ci de poursuivre des études.

Le taux d'emploi des femmes est systématiquement plus faible que celui des hommes, mais c'est chez les 50 à 64 ans que cette différence est la plus marquée (10 points de pourcentage en moins).

Sources : Steunpunt Werk - Vlaamse Arbeidsrekening, moyenne annuelle 2019

## Définitions et sources

Le taux d'emploi rapporte à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). Ces données sont issues des comptes de l'emploi flamand (Vlaamse Arbeidsrekening) élaborés par le Steunpunt Werk, qui met en correspondance différentes sources : ONSS, ORPSS, INASTI, CIN, BCSS, ONEM, IBSA.

## Pertinence et limites

Ce taux d'emploi calculé à partir de données administratives permet de disposer de données communales. Elles sont disponibles relativement longtemps après la période observée car elles sont tributaires de la disponibilité de nombreuses sources et demandent un travail d'estimation complexe.

En 2017, la méthode d'estimation des étudiants non assujettis est modifiée et les salariés d'organismes internationaux ont été intégrés aux actifs occupés.

En 2019, la source qui fournit le nombre de frontaliers sortants change, ce qui entraîne une baisse de l'emploi, particulièrement dans certaines communes frontalières.

Pour en savoir plus : Le thème « Marché du travail » de [www.iweps.be/walstat](http://www.iweps.be/walstat) et les comptes de l'emploi flamand <http://www.steunpuntwerk.be/node/3027>

Personne de contact : Laurence Vanden Dooren ([l.vandendooren@iweps.be](mailto:l.vandendooren@iweps.be)) / prochaine mise à jour : septembre 2022